



Municipalité de Clarenceville

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Clarenceville tenue en présentiel, **ce 1^{er} jour du mois d'octobre 2025** à 20 h à la salle du centre communautaire sis au 1, rue Tourangeau, sous la présidence de M. Serge Beaudoin, maire.

Sont présents :

Siège n° 1. Gérald Grenon (absent)
Siège n° 2. Gaëtan Lafrance
Siège n° 3. Karine Beaudin

Siège n° 4. Chad Whittaker
Siège n° 5. David Branch (absent)
Siège n° 6. David Adams

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire M. Serge Beaudoin.

Est également présente, madame Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-10-259

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 428-21 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE 428 / ENLEVER LA CLASSE RÉSIDEN-
TIELLE IV DE LA ZONE 114, INCLURE LA CLASSE RÉSIDEN-
TIELLE IV DANS LA ZONE 202 ET ABROGER LE 1^{ER} POINT DE L'ARTICLE 124**

Une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit projet de règlement livré au moins deux (2) jours juridiques avant la séance du conseil et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par **M. Gaëtan Lafrance** et appuyé par **M. David Adams** ;

Et résolu :

Que le conseil municipal de Clarenceville adopte le projet de règlement 428-21 modifiant le règlement de zonage 428 / enlever la classe résidentielle IV de la zone 114, inclure la classe résidentielle IV dans la zone 202 et abroger le 1^{er} point de l'article 124.

Adoptée à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Donnée le 2 octobre 2025

Madame Sonia Côté, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière